

NADAILLA C

2003



BULLETIN MUNICIPAL

Nº 17 - 2016

« Le mot du Maire »

Madame, Monsieur, chers concitoyens,

L'entrée dans une nouvelle année est un moment privilégié où s'expriment les voeux et se dessinent les projets. Le bulletin municipal, trait d'union entre les élus et la population, retrace l'historique des actions réalisées et vous présente celles engagées et envisagées par votre municipalité. A doit aussi informer des évolutions et des pratiques susceptibles de vous aider dans vos démarches quotidiennes. Vous trouverez également auprès de Nathalie Dale, notre secrétaire de mairie, titulaire du poste depuis juin 2015, toutes les informations dont vous pourriez avoir besoin.

La France est encore sous le choc des actes terroristes commis durant l'année 2015 dans notre pays, l'ignorance, la lâcheté et le fanatisme ont déclaré la guerre à notre civilisation, mais aussi aux valeurs démocratiques et laïques incarnées dans le monde par la France. Notre liberté est menacée. Avec le concours de l'ensemble des pays européens et la majeure partie des pays du monde, soyons solidaires et déterminés dans cette épreuve.

A tout cela, s'ajoute une crise économique grave, que l'ensemble des français doit supporter. Notre pays s'est engagé, auprès de ses créanciers, à diminuer sa dette qui devient insupportable. Pour cela, les collectivités territoriales (communes, communautés de communes, départements, régions) qui doivent participer à cet effort, voient donc leurs dotations diminuer. Comment envisager sereinement l'avenir de nos communes, dans cette situation, lorsque de plus en plus, l'Etat nous transfère des charges supplémentaires ?

Dans cette optique, j'ai proposé au conseil municipal, afin de réaliser des économies et nous procurer de nouvelles recettes, de transférer l'agence postale dans les locaux de la bibliothèque municipale de prêt. Cette opération nous permettra de diminuer les frais de fonctionnement et d'aménager un logement locatif, dans le local libéré. L'accompagnement des élèves dans le car scolaire a également été réorganisé.

L'intercommunalité tient une place importante dans nos obligations d'élus et les décisions que nous prenons, au sein de cette structure, sont essentielles. Noublions pas les compétences qu'elle exerce dans notre vie locale: 40 % de la voirie communale, l'urbanisme, l'accompagnement social (aide à domicile, portage de repas, conseils dans la constitution des dossiers APA, etc...), les sentiers de randonnées, le contrôle de l'assainissement non collectif, la maison médicale, le gymnase, le tourisme, etc..., sans cette coopération, nous ne pourrions vous proposer de tels services.

Comme chaque année, je tiens à remercier l'ensemble des associations, les bénévoles qui participent activement et avec un grand mérite à la Ronde des Villages. Sachez tous, que le travail que vous accomplissez génère des retombées multiples, bénéfiques à tous.

Avec le conseil municipal et l'ensemble du personnel communal, je forme des voeux pour l'année 2016; qu'elle vous apporte à vous-même, ainsi qu'à vos proches, la santé, la prospérité et la joie, en vous promettant que nous saurons, ensemble, prendre les décisions qui s'imposent, afin de défendre, avec sérieux les intérêts de notre village.

Mes pensées vont également aux familles qui viennent de perdre un des leurs. Qu'elles veuillent bien trouver, dans ces quelques mots, un signe de reconnaissance et de réconfort, envers celle ou celui qu'elles aimaient.

Le Maire, Jean Claude Veyssière

De 2015 vers 2016

Nos réalisations durant l'année écoulée

Logements

Les travaux d'aménagement de 2 logements locatifs T4 dans l'ancienne maison du bourg, qui appartenait à Mme Rousseau, sont terminés depuis l'automne dernier. Cette réalisation est un succès tant sur le plan architectural que sur le plan économique.

Ces appartements, déjà occupés, permettent de valoriser et protéger notre patrimoine bâti très riche tout en accueillant confortablement deux nouvelles familles.

Grâce à notre politique de logement, notre commune voit aujourd'hui sa démographie progresser.

Voirie

Les travaux de voirie du programme 2015 ont été réalisés sur les routes de Pech Gouyran, Mialaudre, l'Andral ainsi que sur le centre bourg. L'entretien a également été assuré par du point à temps et enrobé à froid sur l'ensemble des autres voies communales.

La route du stade (VC1) a fait l'objet de travaux très importants : élargissement, renforcement, recalibrage et revêtement (près de 100 000 €) qui permettent de sécuriser et améliorer cette voie d'accès à notre bourg. La totalité de ces travaux a été prise en charge par la communauté de communes du Pays de Fénelon.

Grace aux bénévoles, agriculteurs et chasseurs venus avec leur matériel, nous avons réalisé des travaux sur les chemins ruraux (élargissement et empierrement) sur une longueur d'environ 2000 mètres.

Réseaux publics

Les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques sur la route de l'Andral sont terminés, il reste à la charge de France Telecom, le câblage du réseau téléphonique. Des candélabres d'éclairage public similaires à ceux du bourg ont été implantés.

Site internet

Comme prévu, le site internet a vu le jour début 2016, il est accessible à l'adresse www.nadaillac.fr

A tout moment, entreprises, commerçants, artisans, associations, enfants des écoles ou particuliers peuvent nous faire parvenir des idées, des photos, des informations les concernant afin d'enrichir et faire vivre le site de notre commune.

La mairie collectera toutes les informations que vous voudrez bien transmettre.

Sécurité routière

Afin de ralentir la vitesse sur la RD 63 et particulièrement au lieu-dit La Martélie, la création du minigiratoire à l'entrée nord du village devrait être assez efficace si tout le monde faisait preuve de civisme.

Il restait donc à réguler la vitesse sur cette même voie à l'entrée sud (Route de Gignac) d'où l'installation d'un radar pédagogique (aidé financièrement par le Département).

Agence Postale Communale

La baisse des dotations budgétaires nous oblige à maîtriser nos frais de fonctionnement. A ce titre, le conseil municipal a décidé de grouper le bureau de poste avec la bibliothèque municipale de prêt libérant ainsi des locaux qui seront aménagés en logement T2.

Nos projets pour l'année 2016 :

Logements:

Au printemps de cette année, nous procèderons à l'aménagement d'un logement T2 dans l'ancien bureau de poste. Le projet est en cours d'élaboration et de financement.

Aménagement des espaces verts de l'église :

Les travaux de construction des 2 logements T4 du bourg étant terminés, il est maintenant nécessaire d'aménager le jardin situé entre l'église et ces habitations. Ce site doit être préservé, les études paysagères seront élaborées en concertation avec les Bâtiments de France et dès le printemps, les travaux seront réalisés.

Ecole:

A la rentrée scolaire 2016, l'effectif prévisionnel des élèves fait apparaître une augmentation importante sur le RPI. En effet, une centaine d'élèves répartis sur les 4 classes seront scolarisés ; nous équiperons l'école de tableaux numériques interactifs et ordinateurs portables ou tablettes pour l'école de Gignac.

Travaux de voirie :

Comme chaque année, il sera nécessaire d'effectuer des travaux de goudronnage sur notre voirie communale. Notre effort portera en priorité sur les voies les plus dégradées.

Aménagement du bourg :

L'étude d'une 3^{ème} tranche de travaux d'aménagement du bourg ayant été réalisée, il sera nécessaire durant l'année 2016 de réactualiser le coût de ce projet afin d'obtenir les financements nécessaires. Nous finaliserons ainsi la réhabilitation de notre centre bourg très apprécié pour sa valeur architecturale.



COMPTE ADMINISTRATIF 2014 DU BUDGET PRINCIPAL

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT		
Dépenses	214 469,75 €	149 694,49 €		
Recettes	281 904,98 €	125 552,87 €		

BUDGET PRINCIPAL 2015

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT		
Dépenses	360 802,18 €	342 047,77 €		
Recettes	360 802,18 €	342 047,77 €		

అత్తు

COMPTE ADMINISTRATIF 2014 DU BUDGET ASSAINISSEMENT

	EXPLOITATION	INVESTISSEMENT		
Dépenses	14 154,24 €	3 349,12 €		
Recettes	11 573,13 €	5 794,80 €		

BUDGET ASSAINISSEMENT 2015

	EXPLOITATION	INVESTISSEMENT		
Dépenses	17 798,80 €	26 013,09 €		
Recettes	17 798,80 €	26 013,09 €		



Leur école

Compte-rendu du séjour découverte en Auvergne

Au mois de mai 2015, les deux classes de l'école de Nadaillac ont passé deux jours en Auvergne, à la découverte des volcans et des châteaux-forts de cette région.

Voici le compte-rendu rédigé par la classe de CM1-CM2 au sujet de ce merveilleux voyage!

Mardi 12 mai 2015

A 6h, tout le monde devait être sur la place de Nadaillac. Nous sommes partis à 6h30. On a fait 3h de voyage. Nous sommes arrivés au Puy de Vichatel et une guide nous a dit ce qu'on allait faire (chercher des indices pour savoir si on était sur une montagne ou un volcan en faisant une randonnée sur le Puy de Vichatel):

- * nous avons écouté les chants des oiseaux (le compteur d'écus (pouillot véloce) et le pinson des arbres).
- * nous avons goûté une plante (la pimprenelle) qui avait un goût de concombre.
- * on a étudié des <u>affleurements</u> (on voyait le sol et le sous-sol) pour savoir si le Puy de Vichatel était bien un volcan.
- * on a fait une expérience sur des pierres volcaniques pour savoir le nom des pierres qu'on avait trouvées (on avait des **scories**).
- * une fois en haut, on a mis des masques et la guide nous a emmenés jusqu'au cratère où nous avons enlevé les masques pour découvrir le cratère.
- * nous avons pique-niqué dans le cratère puis nous avons fait le tour du cratère et nous sommes repartis.

On a pris le bus pour aller au château de Murol vers 15h.

On a regardé des spectacles (la préparation pour la guerre, la présentation des rapaces...). Puis on a visité le château : nous avons regardé les armes, fait le tour des remparts.

On a repris le bus pour aller au centre. On a mis nos affaires dans les chambres, nous sommes allés manger, on a pris nos douches, on a joué un peu et enfin on a dormi.





Mercredi 13 mai 2015

On s'est levé à 7 heures, nous sommes allés déjeuner et nous avons pris le bus pour aller à Vulcania. On a fait des attractions (<u>Ex</u>: Dragon Ride, le réveil des géants) et on a vu des films (<u>ex</u>: le Mont Saint-Helen, écran géant sur les volcans).

Nous sommes rentrés à Nadaillac à 20h05. Dans le bus, on a chanté.

C'était bien!



Année 2015

ల్గుల్ల

MARIAGES

11 juillet 2015 - Jean-François BOUQUIER et Mélanie CHERON 22 août 2015 - Boris LAREQUIE et Justine RHODDE

ల

NAISSANCES

13 juin 2015 - Elena Marie GONCALVES – Route d'Estivals 25 août 2015 - Gabin Léo LEYMARIE – Le Pech

శుర్తు

DÉCÈS

Le 31 mars 2015 - Marie Augustine SALVETAT née DELMON - Les Salles
Le 10 avril 2015 - Marie-Louise BRION née LEONARD - Pichagne
Le 5 juin 2015 - Reine GAUTHIER née MINARD – Mas del Sartre
Le 4 août 2015 - Jean-Marie VITRAC – Les Salles
Le 18 novembre 2015 - Raymond DUBREUIL – Le Bourg
Le 24 novembre 2015 - Jean POMMIER - Rouvès

Urbanisme

Nous rappelons à l'ensemble de nos administrés que <u>tous travaux de construction</u> <u>ou même d'aménagement</u> de bâtiments existants sont soumis à une règlementation et doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation en mairie.

L'urbanisme en 2015 :

- 6 Déclarations préalables (déclarations de travaux)
- > 25 Certificats d'urbanisme A et B
- 2 Permis de construire



Associations

INFORMATION

Joëlle Richard et Eva Servantie vous proposent leur savoir-faire en **couture, tricot, crochet**

Pour les personnes qui souhaitent s'initier, le mercredi de 20h à 21h.

Pour plus de renseignement téléphoner à Joëlle au 05 53 51 52 33

SOCIETE DE CHASSE DE NADAILLAC

L'Année 2015 est partie, 2016 déjà bien commencée espérons qu'elle sera meilleure et qu'elle apportera joie et bonheur dans vos familles.

Tout d'abord une pensée pour Jean POMMIER récemment disparu qui laisse un grand vide dans le petit monde de la chasse.

Bilan de la saison 2015/2016 en cours :

- Vingt sangliers tués
- Cinq chevreuils prélevés sur 25 attribués
- Une trentaine de renards
- Une dizaine de lièvres

Il reste à prélever 2 grosses têtes : 1 daguet ou biche et 1 jeune qui seront plus difficiles car nous ne les avons pas sur la Commune.

Pour le reste du gibier, toujours pas de perdrix ; le lapin se maintient ; les palombes, difficiles à faire poser ; par contre bonne saison pour la bécasse.

Nous avons effectué 2 lâchers de 20 faisans, un pour l'ouverture du lièvre et un autre pour le 11 Novembre.

Comme les autres années, nous vous proposerons, si tout va bien !!! un repas chevreuil et un repas sanglier à la broche ; nous vous informerons pour les dates qui ne sont pas encore arrêtées, en espérant vous retrouver pour passer une agréable journée.

Merci et bonne année à tous.

Le Président Bernard Glaudon

ægs.

Bonne chasse à tous!





Secrétariat : Les vignes vieilles 24590 JAYAC 05 53 28 91 35- ou 06 70 44 83 93 <u>francis.jagourd@neuf.fr</u> . tél stades / 05 53 29 81 21(-JAYAC-)

La saison écoulée a été satisfaisante sur le plan sportif. Nous avons terminé en milieu de tableau du championnat de promotion de 2lème division dans une poule très relevé. Comme de nombreux clubs en Dordogne nous avons été confrontés aux problèmes récurrents du nombre insuffisants de joueurs. Face à cette difficulté et après concertation avec le club de St Crépin Salignac nous avons créé une entente entre les deux clubs. C'est donc avec un nouvel élan et un dynamisme affirmé ,que tous les dirigeants bénévoles, joueuses et joueurs entament cette nouvelle saison sportive.

Cela permet de maintenir deux équipes seniors; une équipe féminine, une équipe futsal en championnat départemental, sans oublier bien entendu notre école de football de l'élan salignacois.

Les entrainements se déroulent le mercredi et le vendredi soir,une semaine à St Scrépin, l'autre au sol de pierre ponctué par un petit repas payant pris en commun.

Nous profitons de ce bulletin pour remercier les communes de Paulin, Nadaillac, Jayac et borrèze ainsi que le conseil départemental pour leurs soutiens.

En attendant peut être de se rencontrer à l'occasion de la distribution des calendriers L'Union Sportive Paulin Nadaillac Jayac Borrèze vous adresse à toutes et à tous ses meilleurs voeux pour 2016.



Hommage aux victimes des attentats

COMITE DES FETES DE NADAILLAC



Notre bureau:

Président : Philippe PERRIN

Vice-Président : Eric COSSE

Trésorière : Eliette VEYSSIERE

Secrétaire : Anne-Marie PINTON

2016 est arrivée en laissant derrière nous une année 2015 bien triste en évènements (Charlie, Le Bataclan, le Stade de France et j'en passe.....)

Notre Comité des Fêtes, ayant pour but d'animer en festivités notre commune de NADAILLAC, a très bien rempli son rôle durant cette année 2015 (fête votive, théâtre, téléthon, repas champêtre, feu d'artifice, etc......) et a un tant soit peu fait oublier ces évènements à tous.

Le nouveau bureau fraîchement élu rend hommage à ces prédécesseurs, les manifestations ont toutes rencontré un réel succès.

Pour cette année 2016, nous allons continuer à organiser ces festivités, voir les améliorer:

- Théâtre 23 et 24 avril 2016
- Fête Votive : réorganiser un bal dans la salle des fêtes le samedi soir, une animation le dimanche qui donnera à tous l'envie de venir en famille ou entre amis passer un après-midi à NADAILLAC, 28 et 29 mai 2016
- Repas champêtre et son feu d'artifice, le 13 juillet 2016
- Soirées à thème,
- Téléthon, etc....
- Aller vers les jeunes pour parler avec eux du rôle d'un comité des fêtes dans la commune, surtout les écouter afin de répondre à leurs envies, leurs souhaits, leurs idées et les inviter à nous rejoindre. C'est avec eux que perdurera le comité.

Bonne et heureuse année

à tous et à bientôt à l'occasion de notre prochaine activité.

Le bureau du comité des fêtes



Cette année encore, aidée par une météo clémente, la Ronde des Villages a connu un record de participation avec 2 900 promeneurs qui se sont déplacés de la France entière pour randonner sur nos sentiers dans la joie et la bonne humeur.

Mais La Ronde des Villages, c'est aussi plus de 400 bénévoles, présents sur tout le week-end pour accueillir les marcheurs, leur permettre de se restaurer avec des produits du terroir et les renseigner sur notre belle région.

Merci encore à vous, les bénévoles, la commune de Nadaillac peut être fière de vous car elle ne démérite pas avec un nombre de bénévoles important qui, par leur disponibilité, leurs délicieux gâteaux ou autres, ont permis de faire de cette journée une superbe manifestation, nous ne le dirons jamais assez.





Soulignons également les magnifiques décors créés par les bénévoles de Nadaillac pour embellir la salle des fêtes sur le thème de la randonnée. Merci à Mme Verlhac pour ces admirables peintures et à ces nombreux adjoints pour la mise en scène et la fourniture des objets de décoration.

Rendez-vous les 15 et 16 octobre 2016



Services communaux

SECRETARIAT DE MAIRIE:

☎: 05 53 51 01 45 - ■: 05 53 51 53 31 - Mel: mairie.nadaillac@wanadoo.fr

Le secrétariat de mairie est ouvert à la population :

Le lundi de 9 heures à 12 heures

Le mercredi de 14 heures à 18 heures

Le vendredi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures

Site Internet: www.nadaillac.fr



BIBLIOTHEQUE - SALLE MULTIMEDIAS 2 05 53 51 09 00

La bibliothèque municipale est ouverte le

Mercredi après-midi de 14 heures 30 à 17 heures à la salle prévue à cet effet.

Sous la responsabilité d'Anne-Marie PINTON, Joëlle RICHARD a accepté bénévolement de gérer cet espace culturel.

AGENCE POSTALE COMMUNALE 205 53 51 09 00

HEURES D'OUVERTURE

LUNDI / MARDI 9 H - 12 HMERCREDI 10 H - 12 HJEUDI / VENDREDI 9 H - 12 H



GARDERIE ECOLE

La garderie ouvre ses portes le matin à 7 heures 15 Le soir les enfants sont gardés jusqu'à 19 heures

(Se renseigner auprès de la mairie si besoin)

TENNIS

Le terrain de tennis municipal situé à côté du stade est accessible à toute personne en possession d'une carte à prendre à la mairie pendant les horaires d'ouverture

le lundi matin de 9h - 12h

le mercredi de 14h-18h

le vendredi de 9h-12h et de 14h-17h

Les tarifs fixés le 6 juillet 2015 par le conseil municipal sont les suivants :

- carte à l'heure : 10 € (le court) - carte à l'année : 80 € (le court)

Informations diverses

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'ETAT

une seule adresse:

SERVICES DE L'ETAT EN DORDOGNE

Cité ADMINISTRATIVE

(Préciser le service concerné) 24024 PERIGUEUX Cédex

un seul numéro de téléphone :

05 53 02 24 24

un seul courriel: courrier@dordogne.pref.gouv.fr

Exemples:

Services de l'Etat en Dordogne Cité administrative Préfecture Cartes grises, associations... 24024 Périgueux Cédex

Services de l'Etat en Dordogne Cité administrative DDCSCPP santé animale. expulsions locatives... 24024 Périqueux Cédex

Services de l'Etat en Dordogne Cité administrative DDT aides agricoles, police de l'eau... 24024 Périgueux Cédex

MEDIATEUR DE LA REPUBLIQUE

Cité administrative - Bât des services fiscaux **Rue Claude Bernard** 24016 PERIGUEUX

Tel: 05 53 46 75 53 Permanence lundi après-midi

Les délégués peuvent traiter, par la voie du règlement amiable, les réclamations relevant de la compétence du Défenseur des droits dans les domaines des relations avec les services publics, de la défense des droits de l'enfant et de la lutte contre les discriminations.



N° de téléphones utiles

GENDARMERIE: 17

SALIGNAC: 05 53 28 66 85

SAMU : 15

POMPIERS : 18

ALLO MALTRAITANCE EN DORDOGNE: 05 53 53 39 77

RECENSEMENT OBLIGATOIRE

A L'AGE DE 16 ANS

RECENSEMENT MILITAIRE



www.defense.gouv.fr/jdc

DEFENS

Pour toutes questions vous pouvez prendre contact avec le :

Centre du Service National

88, rue du Pont Saint Martial

87000 LIMOGES

Téléphone pour les administrés : 05.55.12.69.92

email:

csn-limoges.jdc.fct@intradef.gouv.fr
Ou consulter le site internet :
http://www.defense.gouv.fr (rubrique JDC)

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site internet http://www.mon-service-public.fr en se créant un espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer le mois de votre seizième anniversaire et dans les trois mois suivants.

A l'issue de cette démarche, la mairie vous remettra une attestation de recensement que vous devez impérativement conserver dans l'attente de votre convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Cette attestation vous sera réclamée, notamment, lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou de tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.





▶ 2015 : LA TARIFICATION INGITATIVE EST EN VIGUEUR



COMMENT LIRE SA TAXE SUR SA FEUILLE D'IMPOSITION ?

Cette année, sur votre avis d'imposition de taxe foncière figure :

- dans la colonne « Taxe ordures ménagères » le montant total de votre taxe
- dans l'encadré au bas de la page, une ligne indiquant le montant de la part incitative

COMMENT LA COTISATION EST CALCULÉE ?

La cotisation se décompose en 2 parts :

- une partie fixe calculée en fonction de la valeur locative de la maison ou de l'appartement ; 2 380 x 5,95% = 141,61 €
- une partie « incitative » ou variable en fonction de la production réelle des déchets du foyer de l'année précédente (2014), soit 23€ qui correspondent à 20 sorties d'un bac de 120L;
 20 sorties x 120L x 0,0099 € /litre = 23,76 € arrondi à 23€

Montant de la TiEOM 2015 :

141,61 € + 23 € = 164,61 € arrondi à 165 €

La partie « incitative » 2015 est définie selon 2 paramètres :

- le volume du contenant utilisé; d'où l'importance de sortir son contenant plein!
- le bac : 120L, 180L, 240L, 360L ou 770L
- la trappe de la colonne enterrée ou semi-enterrée : 50L ou 100L
- les sacs rouges post-payés : 30L, 50L ou

• le nombre de présentations

- -levéedubac(comptabiliséeaveclapuceintégrée)
- ouverture de trappe de la colonne (comptabilisée avec le badge)
- retrait des sacs rouges post-payés (conditionnés en rouleau de 25 sacs).

TAXES FONCIÈRES 2015 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS CORREZE Commune :

			Syndicate de	Inter	1000000	Taxes	Taxa ordures	Time	Total des
		Commune	communes	communalité	Département	speciales (I)	minegères (j)	GEMAPI (I)	cotisations
Propriétés bâties	Timo: 2014	35,22 %	%	%	21,35 %	5	7,53 %	- 5	
	Taux 2015	35,22 %	Ν.	5	21,35 %	- %	5,95 %	%	
	Adresso								
	Dase	2380	Valeur loc	tive de l'hab	tation 2380		2380		107.756
	Cotisation	838			508		165	0	1511
	Adverse: flore Cotisation	MO	NTA	ANT	TO	TAL			
	Consumore 2014 2015 Variation on % (0)	de	la	coti	sati	on	7.30)	
	111.00	Commune	Syndicats de	Inter	Taxe	Taxes	Chambro	Texe	Total des
_	_	1	communes	communalité	additionnelle (j)	apóciales ()	d'agriculture	GEMAPI (2)	cotisitions
10	Taux 2014		- 5	*	- 5	- 5	- 5	- 1	
bitties	Taux 2016	*	*	- 5	5.	- %	- 5	- 5	
Propriétés non	Rates spress our approprie Searce horses application								14.
	Catinations 3014 2015 Variation on % (8)	*		5.	5	5		5	
	Dégréverrient jeures agriculteurs		Base du forfait forestier (5)	Majorphion base fortains constructions continue (ii)	Majoration takes twistom semestratelation antercommunication(A)	Caisse if assurance dos aceidores agricoles			
Bi	nn «État»								
dene	· contentivité »								
Lat		ONT	- January	N	L'IN	100	TIO	.o N	53
			lans	la c	otisa	tion	tota	le	
Références administratives :				Montant de votre impôt ;			1564		

IDÉES REÇUES !

> Il n'y a pas un minimum de 26 levées de bacs par an.

Nous collectons toutes les semaines et comptabilisons le volume du bac lorsque vous le présentez.

 Aucune notion de poids des ordures ménagères ne rentre en compte.



PLUS SIMPLE, PLUS RAPIDE!

Pour toutes vos démarches, vous pouvez aussi remplir un **formulaire** accessible via notre site internet et également sur mobile :



UN SERVICE QUI S'ADAPTE AUX BESOINS

Chacun peut choisir de s'équiper avec différents contenants (hors bac individuel attribué en fonction du circuit de collecte). Les volumes des contenants utilisés se cumulent pour calculer la part incitative. La production d'ordures ménagères est donc rapportée à un volume total auquel s'applique un prix au litre (0,0099€ pour 2015). Ce dernier est fixé chaque année par délibération du Comité Syndical du SIRTOM.



Pour connaître le détail de votre production de déchets (date et volume de chaque comptabilisation...) vous pouvez nous écrire ou vous connecter sur **www.sirtom-region-brive.net** avec le numéro d'invariant figurant sur la taxe d'habitation. Une calculatrice est également en ligne pour vous permettre de vérifier votre cotisation.



Flashez moi!





LE SIRTOM S'ENGAGE AVEC VOUS DANS LE COMPOSTAGE

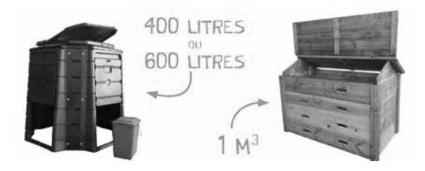
Aujourd'hui les déchets fermentescibles représentent 36% des Ordures Ménagères Résiduelles, soit 40kg/hab/an de celles-ci.

Composter procure de nombreux avantages :

- Diminue le volume de vos conteneurs et vous permet de moins les sortir à la collecte, donc de réaliser des économies (TiEOM)
- Procure un compost (ou amendement) de qualité gratuit pour le jardinage domestique
- Réduit les nuisances des Ordures Ménagères Résiduelles

Le Sirtom vous propose :

- un composteur d'un volume au choix :
 - 400 litres en polyproprylène* participation financière : 20 € **
 - 600 litres en polyproprylène* participation financière : 30 € **
 - 1 m3 en bois Douglas participation financière : 100 € **
 - *plastique recyclé et recyclable **Règlement uniquement par chèque à l'ordre du Trésor Public
- un bio-seau pour transporter vos déchets de cuisine
- un mélangeur qui permet de retourner et d'aérer le compost
- un guide du compostage







La distribution des packs de compostage s'effectue :

- · dans nos locaux administratifs
- dans les mairies hors Brive (inscription en mairie, auprès du sirtom, ou en téléchargeant le formulaire sur www. sirtom-region-brive.net)



QUELQUES CONSEILS POUR DIMINUER LE MONTANT DE LA COTISATION



SORTIR SON BAC PLEIN. Lorsqu'il est présenté à la collecte, c'est bien son volume total qui est comptabilisé



TRIER PLUS en déposant les déchets recyclables en vrac dans les contenants de tri et dans les déchèteries

COMPOSTER les déchets fermentescibles





N°Vert) 0800 204 054



> Il n'y a pas de facturation sur le tri des déchets recyclables

Les bacs individuels sont pucés et nous permettent uniquement de connaître les quantités de déchets triés et de vous informer en cas d'erreur de tri.

> Les emballages recyclables ne sont pas mélangés aux ordures ménagères et sont bien valorisés dans leurs filières respectives. ©comevents2015 - Imprime et distribué par ADHE \$6.0 NC\$: 315 549 352 - Tet : 08H 343 353 Ne pas jeter sur la voie publ

ORDURES MENAGERES ET DECHETS RECYCLABLES

Les containers du stade qui posent souvent des problèmes de salubrité seront supprimés prochainement.

En 2013, nous avions manifesté notre souhait auprès du SIRTOM de Brive de voir installer dans la commune, un ensemble de colonnes enterrées pouvant recueillir le verre, le plastique, le carton et les ordures ménagères (exemple photo ci-dessous). Notre demande a reçu un avis favorable et dans quelques semaines, ce dispositif sera à votre service aux abords de la salle polyvalente.

L'accès à la colonne des ordures ménagères (utilisable ponctuellement ou en permanence pour ceux qui le souhaitent) se fera à l'aide d'un badge personnalisé qui vous sera délivré à la mairie après en avoir fait la demande. La collecte des ordures ménagères en porte à porte est maintenue telle qu'elle existe actuellement.



HORAIRES D'OUVERTURE DES DECHETTERIES

ST PANTALEON DE LARCHE 2 05 55 87 92 77

Vermeil - ST PANTALEON D LARCHE

Horaires d'ouverture :

lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 mardi de 9h00 à 12h00

CONDAT SUR VEZERE 200 05 53 51 03 44

Les Veyssières – CONDAT SUR VEZERE

Horaires d'ouverture :

Lundi,mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00



AIDE SOCIALE & AIDE à DOMICILE



Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi 8h30 à 17h

Le **C**entre **I**ntercommunal d'**A**ction **S**ociale du Pays de Fénelon intervient sur les 19 communes du territoire : Archignac, Borrèze, Calviac en Périgord, Carlux, Carsac Aillac, Cazoulès, Jayac, Nadaillac, Orliaguet, Paulin, Peyrillac et Millac, Prats de Carlux, Sainte Mondane, Saint Crépin et Carlucet, Saint Geniès, Salignac-Eyvigues, Simeyrols, Saint Julien de Lampon, Veyrignac.

Le CIAS vous propose un service d'aide à domicile et un service de portage de repas.

Le service d'aide à domicile s'adresse d'une part aux personnes en perte d'autonomie (aide au lever, aide au coucher, aide à la toilette, préparation des repas, aide à la prise des repas...) et d'autre part aux personnes souhaitant simplement se libérer de certaines tâches (ménage, repassage...).

A votre demande, nous nous déplaçons à votre domicile pour étudier avec vous, la prestation la mieux adaptée à votre situation. Si nécessaire, nous vous accompagnons dans vos démarches pour constituer un dossier de prise en charge.

Le service de portage de repas s'adresse à toutes les personnes qui souhaitent bénéficier d'un repas livré à leur domicile. Les inscriptions doivent parvenir impérativement 48 heures à l'avance au CIAS, en téléphonant au 05 53 30 45 51 pour le secteur de Carlux et au 05 53 31 23 06 pour le secteur de Salignac.

Les repas sont livrés en liaison froide, en matinée. Ils sont conditionnés en barquettes filmées et le réchauffage des plats peut se faire de manière traditionnelle (casserole, poêle, plat à four...) ou au four à micro-ondes.

Un repas est composé : d'un potage, d'un hors-d'œuvre, d'un plat principal (viande et légume), d'un fromage, d'un dessert et d'un morceau de pain.

La facturation de ces services donne lieu à l'établissement d'une facture mensuelle. Une attestation fiscale vous est délivrée annuellement afin que vous puissiez bénéficier de la réduction d'impôts.



Centre Intercommunal
d'Action Sociale
Maison Relais des Services Public
24370 CARLUX
Tél: 05 53 30 45 51

Fax: 05 53 30 45 51 Fax: 05 53 31 24 17 cias@paysdefenelon.fr



Antenne de Salignac
Pôle des Services Publics
1, Place de la Mairie
24590 SALIGNAC-EYVIGUES
Tél: 05 53 31 23 06
aidedomicile.salignac@paysdefenelon.fr

TELE ASSISTANCE de la Dordogne Vivre et vieillir chez soi

Afin de lutter contre l'isolement et le sentiment d'insécurité, les personnes âgées peuvent avoir recours à un service de téléassistance. Différents organismes associatifs ou non peuvent proposer un tel dispositif. Attaché à la dimension sociale de ce service, le Département a confié la téléassistance pour les publics les plus vulnérables à

Cassiopéa

Pôle Personnes Agées

CONSEIL GENERAL

Direction Départementale de la Solidarité et de la Prévention (DDSP) Cité Administrative Bugeaud – CS 70010 24016 PERIGUEUX Cedex **Tél. 0553026674 / 0553026675 0553026671**

Fax. 0157672937

Basée à Périgueux, l'association CASSIOPEA dispose de permanences et de Points Information Téléassistance sur tout le département dont :

- SARLAT le 2^{ème} mercredi du mois de 14 h à 17 h, au CIAS, le Colombier
- TERRASSON le dernier jeudi du mois de 9h à 12 h, à la maison du Temps Libre, place Yvon Delbos

VOUS SOUHAITEZ VOUS ÉQUIPER EN TÉLÉASSISTANCE?

Le Conseil général de la Dordogne peut participer financièrement à ce dispositif dans le cadre de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA). Pour cela, une délégation de service public a été confiée à l'association CASSIOPEA.

Ce service peut intervenir auprès des bénéficiaires de l'APA pour la mise en place et la gestion administrative du dispositif. Il dispose d'un centre d'écoute situé en Dordogne à Périqueux.

Il s'agit d'un dispositif d'alarme relié à une centrale d'écoute 24h/24 et 7j/7, actionné par une simple pression sur un boîtier portatif ou par l'intermédiaire d'un bracelet. Il assure une intervention rapide, en cas de chute ou de malaise.

La transmission de l'appel se fait automatiquement vers la centrale d'écoute qui assure une permanence continue et déclenche le dispositif d'aide le plus approprié (famille, voisin, médecin, secours, gendarmerie...).

L'abonnement mensuel peut être intégré dans le plan d'aide de l'APA dans la limite d'un plafond départemental.

COMBIEN CELA VOUS COUTERA?

Ni droits d'entrée, ni frais d'installation. L'abonnement mensuel peut être intégré dans votre plan c'aide de l'APA ou de la PCH dans la limite d'un plafond départemental. Vous paierez alors une mensualité à l'association Cassiopéa. Selon votre ticket modérateur, vous percevrez une aide du Conseil général de la Dordogne.



VESTI-BOUTIQUE et AIDE ALIMENTAIRE

croix-rouge française

La Vestiboutique est ouverte les 2^{èmes} et 4^{èmes} samedis de chaque mois de 10h à 12h. Depuis mars 2014, elle se situe 22 Rte de Brive à Salignac-Eyvigues (à côté de l'Eglise).

La vente est ouverte à tout le monde sans condition. Vous trouverez des vêtements pour les enfants, les adultes, du linge de maison et des jouets. Le produit de ces ventes sert à financer des actions de proximité de la Croix Rouge.

Vous pouvez également déposer des vêtements (propres, non troués et en bon état général) les 2^{èmes} et 4^{èmes} mercredis de chaque mois de 9h30 à 11h30, à cet endroit.

La Croix Rouge Française soutient également les personnes en difficulté avec la distribution de colis alimentaires les 2^{èmes} et 4^{èmes} mercredis de chaque mois de 9h30 à 11h30. Cette aide est soumise à un barème, suivant les revenus et les charges du foyer ; des justificatifs sont demandés lors de la constitution du dossier.

Pour tout renseignement, contactez les bénévoles au 05 53 29 58 06 les jours de permanence.

Tous les dons en nature ou argent sont acceptés par la Croix Rouge. Les bénévoles sont également les bienvenus...

